

**DEMANDE DE RACCORDEMENT  
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT  
ET DE CONTROLE DU  
BRANCHEMENT**

Cette demande concerne les nouveaux immeubles souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement collectif, en lien ou non avec une demande d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, déclaration préalable de travaux) ainsi que les extensions d'immeubles déjà raccordés au réseau et générant des eaux usées supplémentaires.

Le raccordement doit être soumis au **contrôle de la SOGEDO**, exploitant du service public d'assainissement collectif de la Communauté de communes JURA NORD, qui réalisera la partie publique du branchement et contrôlera les travaux de raccordement sur le domaine privé.

Le dossier à transmettre à la SOGEDO comporte les pièces suivantes :

- La présente fiche de déclaration, complétée et signée.
- Un extrait cadastral situant la parcelle, l'immeuble et le réseau d'assainissement public.
- Un plan de masse du projet indiquant les réseaux eaux usées et eaux pluviales ainsi que l'emplacement du/des raccordement(s) souhaité(s).
- Pour les eaux usées assimilées domestiques et non domestiques, la caractérisation détaillée de la nature des eaux usées, le débit et flux de pollution ainsi que les ouvrages de prétraitements envisagés.

Le service vous accompagne pour concevoir et réaliser votre raccordement à travers son **règlement de service** et divers documents techniques que vous pouvez consulter sur le site [www.jura-nord.com](http://www.jura-nord.com) rubrique assainissement collectif et [www.sogedo.fr](http://www.sogedo.fr).

<b>Réservé service</b>	Date de réception : .....
	N° de dossier : .....
<b>DEMANDEUR / PROPRIETAIRE</b>	
NOM – Prénoms : .....	
Adresse : .....	
Tél : ..... Email : .....	
Nom-prénom du propriétaire (si différent) : .....	
Adresse : .....	
Pour les personnes morales :	N° SIRET : ..... Code APE : .....
<b>LE TERRAIN</b>	
Adresse du terrain : .....	
Commune : .....	
Superficie : .....	
Références cadastrales du terrain :	
Section (s) : .....	N° de parcelle (s) : ..... Lotissement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Numéro du dossier d'autorisation d'urbanisme : .....	
Le réseau public dessert la parcelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Type de réseau public :	
- <input type="checkbox"/> Unitaire (eaux usées et pluviales mélangées)	
- <input type="checkbox"/> Séparatif (un réseau eaux usées et un réseau eaux pluviales différent)	
Réalisation d'une étude d'infiltration des eaux pluviales <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Date de réalisation prévue des travaux de raccordement : .....	

# L'IMMEUBLE

**Nature des travaux :**       Construction neuve       Réhabilitation       Extension

**Type de construction/ extension :**

Habitation individuelle : selon surface de plancher :	
Jusqu'à 120 m <sup>2</sup> inclus	
Supérieure à 120 m <sup>2</sup> et jusqu'à 140 m <sup>2</sup> inclus	
Supérieure à 140 m <sup>2</sup> et jusqu'à 160 m <sup>2</sup> inclus	
Au-delà de 160 m <sup>2</sup>	
Immeuble collectif – nombre de logements	
Hôtellerie ou assimilé – nombre de chambres	
Mobile-home/HLL – nombre	
Autre (préciser)	

**Type d'activité :**

Activités domestiques : maisons individuelles, lotissements, logements collectifs	
Activités domestiques à caractère social : maisons individuelles, lotissements, logements collectifs	
Activités industrielles avec production d'eaux usées supplémentaires : établissements de santé, laboratoires, bar, restauration, aires de lavage, commerces avec production alimentaire, etc	
Autres activités sans production d'eaux usées supplémentaires : salles de spectacle, de réception, musées, médiathèques, installations sportives, scolaires, lieux de culte, commerces hors production alimentaire, atelier automobile, bureaux, hôtellerie, etc	
Autres (préciser)	

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR / PROPRIETAIRE

**Le demandeur / propriétaire :**

- Atteste avoir pris connaissance des dispositions du règlement d'assainissement collectif et s'engage à les respecter.
- S'engage à faire réaliser les travaux de la partie publique du branchement par l'exploitant, après acceptation du devis et à le prévenir (7 jours à l'avance) de la réalisation des travaux de la partie privée du branchement pour contrôler leur bonne exécution, **avant le remblaiement des fouilles**. Les eaux usées seront notamment directement raccordées à la boîte de branchement.
- Les eaux pluviales seront prioritairement infiltrées sur la parcelle. Toute demande de rejet des eaux pluviales au réseau pluvial ou d'assainissement unitaire devra être justifiée par une étude de sol spécifique et des mesures attestant de l'impossibilité d'infiltrer tout ou partie des eaux pluviales.
- Déclare être informé d'être redevable de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), conformément à l'article L.1331-7 du Code de la santé publique et instituée par délibération de la Communauté de communes.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Fait à ....., le .....

**Signature du demandeur/propriétaire**